SION

Liaison plaine-montagne

Etat du projet de télécabine
Sion - Mayens de l'Hôpital - Thyon 2000

10 novembre 2026

La mobilité, un enjeu de développement

Des territoires à mieux connecter en transports publics et à développer

- L’entretien de la desserte routière est de plus en plus onéreux
- Besoin d’une alternative rapide, écologique, fiable et utilisable 365 jours par an

➔Le câble, un choix naturel et raisonnable

La force du projet

Tourisme:

- Nouvelle porte d'entrée sur le domaine des 4 Vallées
- Renforce la vocation touristique de Sion

Mobilité:

- Infrastructure de mobilité pour les habitants du Cône de Thyon
- Desserte en transports publics avec rabattement latéral sur la télécabine

Urbanisme:

- Renforce l'attractivité du futur quartier d'habitation des Mayens de l'Hôpital (projet mis à l'enquête)
- Reconnaissance TRV dès 100 habitants, avec subvention fédérale pour l'exploitation

Le projet de nouvelle télécabine

Télécabine 10 places

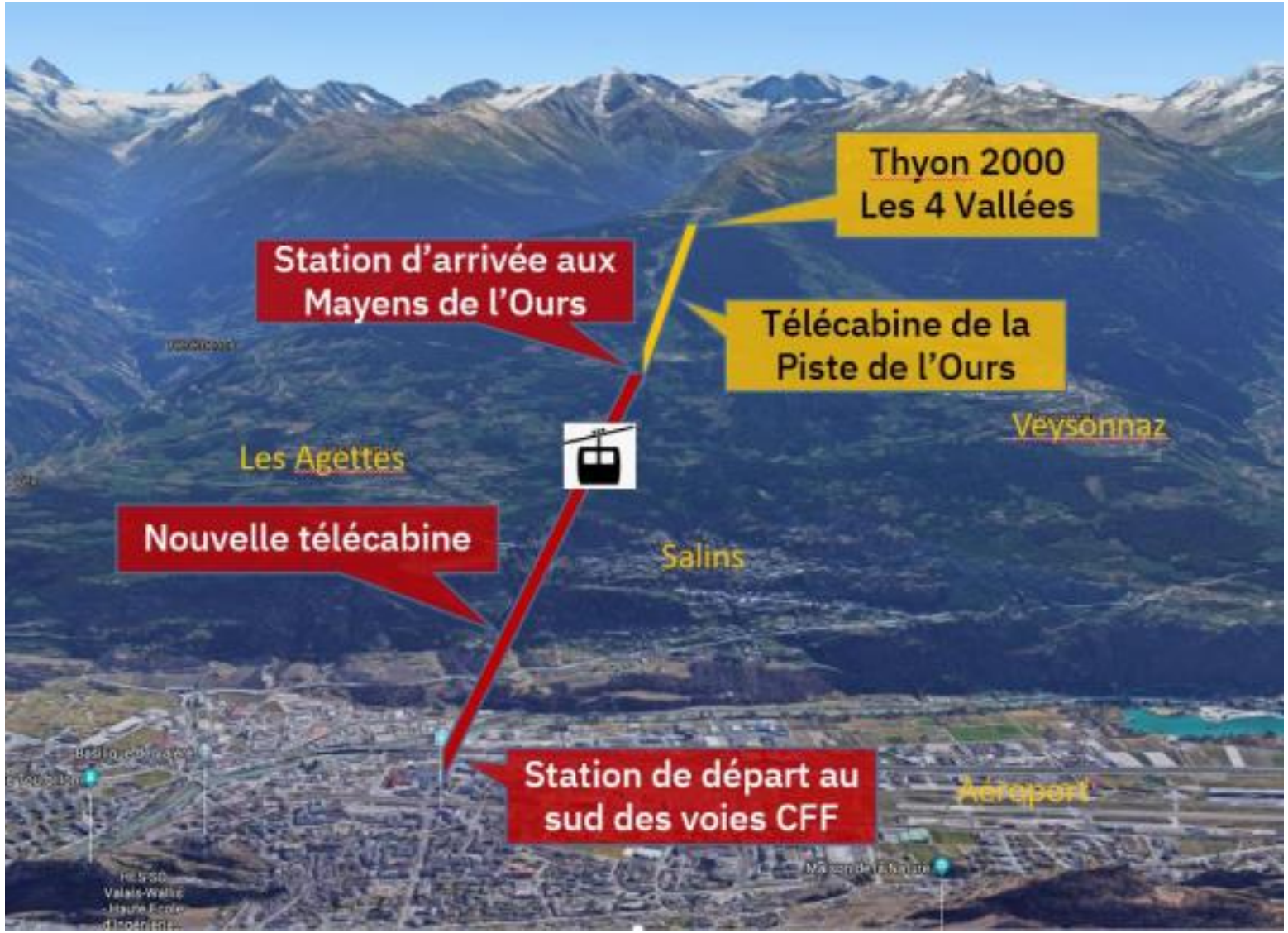
Capacité: 1200 personnes/heure

Temps de parcours: 11 minutes

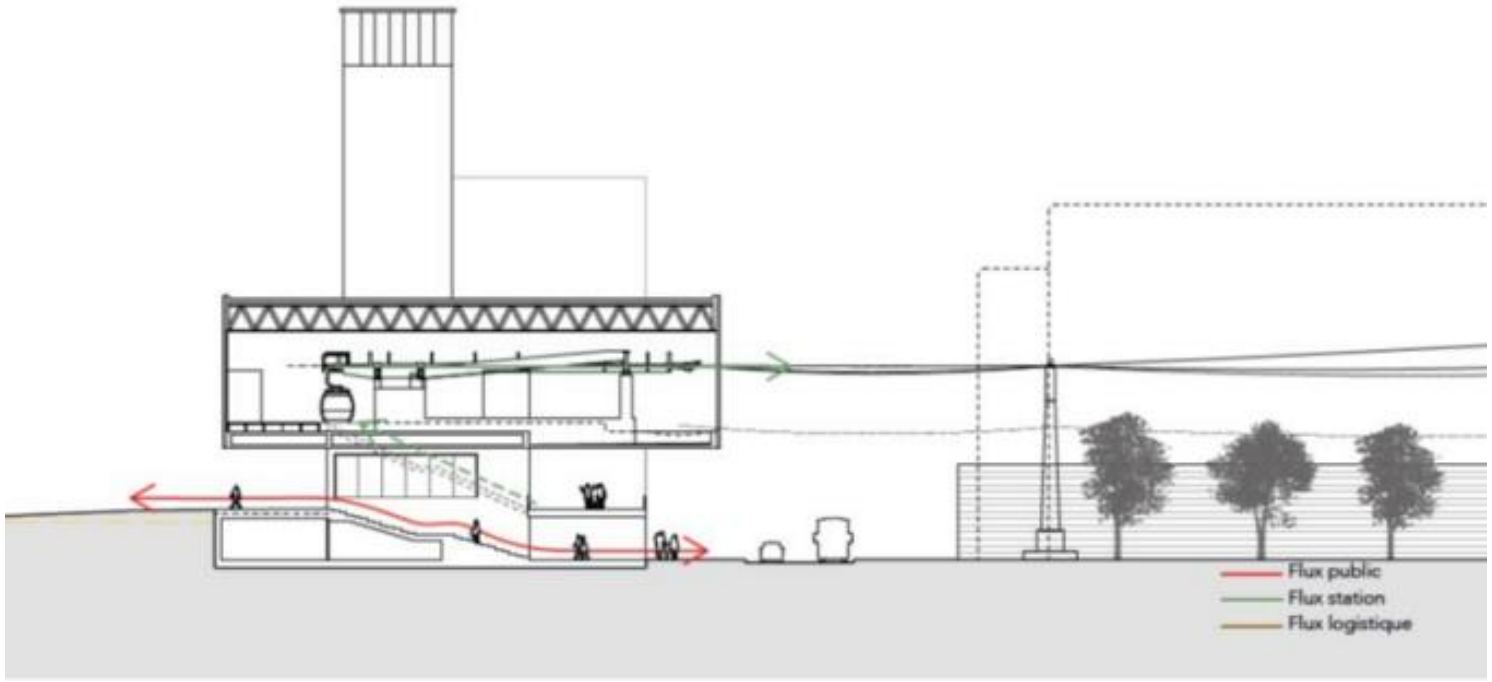
Investissement: 30 millions de francs



Le projet de nouvelle télécabine



Station de départ



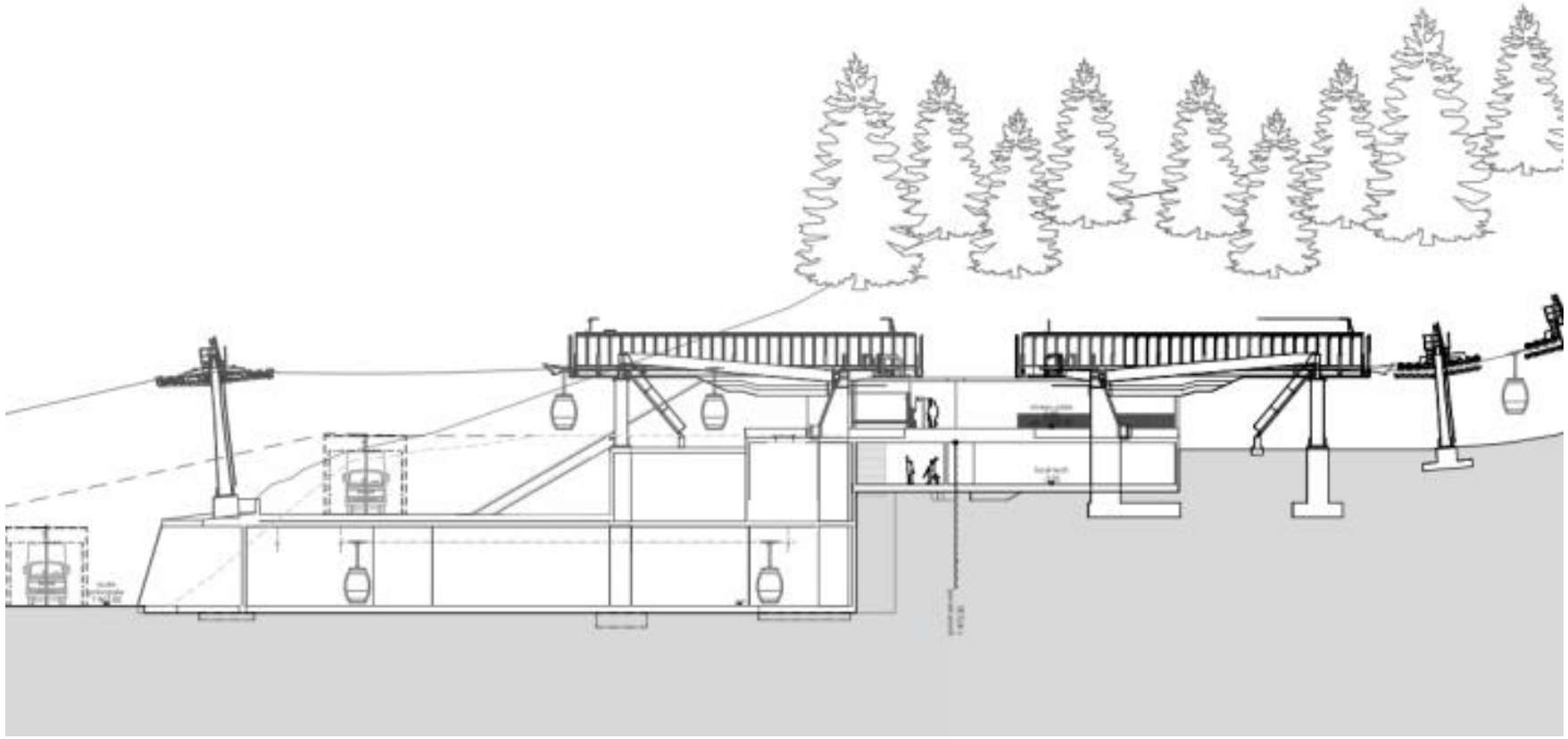
Sud de la gare CFF

Nouveau bâtiment construit à la place de l'ancien bâtiment du Nouvelliste

Equipements:

- Guichets
- Vestiaires
- Casiers à louer

Station d’arrivée



Connexion directe
avec la télécabine
de la piste de l’Ours

Les partenaires du projet

Porteurs du projet:

- TéléSion SA (Ville de Sion, Bourgeoisie de Sion, Vex, Hérémence, Veysonnaz, Nendaz, Isérables, Bagnes)
- NVRM SA (Nendaz Veysonnaz Remontées mécaniques SA)

Dossier technique:

- Ville de Sion et NVRM SA

Partenaire d'exploitation:

- NVRM SA

Procédures

Deux procédures, fédérale et cantonale, se déroulent en parallèle

L'Office fédéral des transports délivre la concession et l'autorisation de construire

- Dossier mis à l'enquête en septembre 2020;
- Dossier technique 2 déposé il y a quelques semaines;
- Réponse attendue au printemps 2027.

Le Canton a homologué le changement de zone et le plan d'alignement au début 2026

- 6 recours sont pendants devant le Tribunal cantonal;
- Discussions en cours avec les opposants.

Financement

Coût du projet : 30 millions de francs

12 millions de francs en fonds propres et emprunt bancaire

18 millions couverts par des subventions et des prêts cantonaux et fédéraux

- LERM (loi sur l'encouragement des remontées mécaniques);
- LTPMDQuot (loi sur les transports publics et la mobilité douce quotidienne);
- NPR (nouvelle politique régionale).

En septembre 2026, le canton a reconnu la liaison par câble Sion-Mayens de l'Hôpital comme une infrastructure de mobilité d'intérêt particulier (LTPMDQot).

- Octroi d'une subvention d'investissement de 3,5 millions de francs;
- Octroi d'une subvention d'exploitation de 187 500 francs par an.

Télésion SA

TéléSion SA va prendre en charge la construction et l'exploitation de la liaison

➔ Modifications des statuts

➔ Augmentation du capital-actions de 100 000 francs à 6 millions

- 60% Ville de Sion
- 30% NVRM SA
- 10% actionnaires historiques (Bourgeoisie de Sion, Hérémence, Vex, Veysonnaz, Val de Bagnes, Nendaz et Isérables)

Calendrier prévisionnel

L’octroi de l’autorisation de construire est conditionné à l’entrée en force du plan de zone et du plan d’alignement.

Une fois les procédures terminées:

- 4 mois pour le lancement des appels d’offres et les adjudications
- 18 mois de chantiers
- Inauguration deux ans après l’obtention de l’autorisation de construire.

Merci de votre attention